Envoyé en préfecture le 16/04/2021
Reçu en préfecture le 16/04/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20210416-2021_032-DE

GRAULHET
inventer un art de ville

EXTRAIT
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 15 AVRIL 2021

Délibération n° 2021/032

OBJET :

Mise aux normes du terrain d'honneur du stade de l'Estarié
Demande de subvention auprès de la Ligue Occitanie de Football Amateur

Date de convocation : **08 avril 2021**		Nombre de conseillers en exercice : **33**
Présents : 29	Votants : **33**	Date d'affichage ou notification : **22 avril 2021**

L'an **2021, le 15 avril** à **18 heures 30**, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à l'hôtel-de-ville sous la présidence de **M. Blaise AZNAR**, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Étaient présents : 29
M. AZNAR Blaise - Mme LAVIT Michelle - Mme KAOUANE Louisa - Mme LEPINAY Marie-Christine - M. MIRALES Marc - Mme BOUTIN Mireille - M. HERRET Nicolas - Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule - M. SERIN Christian - Mme TRUQUET Marie-Thérèse - M. PENARD Serge - M. ORTEGA Fernand - M. GRAU Jean-Michel - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu – M. BLESS Mathieu - Mme OISEAU Christelle - Mme FITA Claire - Mme BORDES Mélanie - M. SCUGLIA Domenico - M. CALMETTES Patrick - M. JOLY Jean-Luc - Mme ENNAJJARI Malika - M. TERRASSIE Vincent - Mme BUNEL Sylvie - M. BACOU Julien - Mme PINEL Vanessa - M. ANDRIEU René.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : 4
M. MEHDI Saïd (pouvoir FITA Claire) - M. BARTHES Philippe (pouvoir AZNAR Blaise) - Mme AMALIK Hanane (pouvoir BELOU Florence) - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia (pouvoir BACOU Julien).

Absents sans pouvoir : Néant.

M. HERRET Nicolas a été élu secrétaire.

Envoyé en préfecture le 16/04/2021
Reçu en préfecture le 16/04/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20210416-2021_032-DE

La ville a décidé de réaliser la mise aux normes des abris de touche du terrain d'honneur du stade de l'Estarié dans le respect des consignes de sécurité préconisées par la ligue de football et du fait de la montée de division en Régionale 1 du Football Club Graulhétois.

A cet effet, une subvention auprès de la ligue Occitanie de football amateur est sollicitée au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA), afin de répondre à la sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : banc de touche.

Le coût total de cette opération s'élève à 3 406 € HT, la subvention sollicitée est à hauteur de 1 703 € HT soit un financement à 50%.

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

DÉCIDE

- DE SOLLICITER l'aide financière de la ligue Occitanie de football amateur au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA).

- D'APPROUVER la maquette financière suivante :

Coût total de l'opération en H.T.	3 406,00 €
Total de subvention sollicitée	1 703,00 €
Taux de financement total	50 %
Autofinancement	1 703,00 €

- D'AUTORISER le Maire à signer tous documents afférents à la présente délibération.

- DE DONNER pouvoir au maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : **Blaise AZNAR**

MAIRIE DE GRAULHET
GRAULHET
TARN